

recueille les fruits du sacrifice que font les ecclésiastiques sur le fermage qu'ils pourroient avoir en rigueur ?

Voyez cette grande ferme, cette grande exploitation ; comptez la quantité de bestiaux qu'on y élève. Si ces biens étoient vendus, s'ils se trouvoient en la possession d'un particulier dont l'état, la fortune, ou les dépenses, le forceroient à tirer de son bien le plus grand parti, à diviser sa ferme, à pressurer l'occupeur & la terre ; auriez-vous, pourriez-vous encore avoir cette même quantité de bestiaux, cette même quantité de denrées ? Ces denrées ne vous sont-elles pas destinées ? Ces bestiaux ne sont-ils pas pour vous ?

Dans des années de disette, quelle ressource ne trouve-t-on pas dans les corps ecclésiastiques ? On pourroit citer dix abbayes des provinces de Flandre, Haynaut, Cambresis, Artois, qui, dans des momens de disette de bled, en ont distribué chez eux & à leurs vassaux à très-bon compte, & en ont fait conduire aux marchés voisins, qu'elles y auroient vendus à bien meilleur compte encore, si elles n'avoient pas craint par-là d'en éloigner les fermiers.

Les corps ecclésiastiques arrêtent la misère ; ils emploient nombre de bras ; tel ouvrier seroit sans ouvrage, s'il ne travailloit point dans une abbaye ; tel autre ouvrier manqueroit également de travail, s'il n'étoit pas employé par quelqu'un qui gagne sa vie au service d'une abbaye.

Et quand par le travail qu'elles font faire, les abbayes n'ont pu arrêter la misère, quelles ressources n'y trouve-t-on point encore ! Parlez, habitans des provinces Belges ; c'est à vous à rendre hommage à la charité de vos corps ecclésiastiques ; dites à la nation tous les